

Le petit Cambonnais

JOURNAL MUNICIPAL - Octobre 2016

N° 35

ÉDITO

Les petits frimas du matin nous rappellent que nous sommes bel et bien entrés en automne, avec ses effets plus ou moins sympathiques : raccourcissement de l'ensoleillement, les feuilles qui tombent et le retour à l'école pour nos petits.

La rentrée scolaire en septembre a été marquée par l'arrivée de plusieurs nouveaux membres dans l'équipe éducative. Cécile Sattler, dont vous trouverez l'interview dans ce numéro, est la nouvelle directrice. Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux professeurs. Il y a 223 écoliers en cette rentrée 2016, soit une dizaine de moins que l'année dernière : un vrai soulagement pour le service cantine qui avait atteint un seuil d'occupation critique l'année dernière.

En raison des travaux effectués dans l'ancienne école pour accueillir les enfants de la crèche pendant la période de réhabilitation/extension de la crèche, le professeur de musique Thierry Serra a été relogé dans l'ancien presbytère. La commune depuis plus de vingt ans considère qu'il est utile aux Cambonnais d'avoir un accès de proximité à l'enseignement de la musique, et donc héberge gracieusement l'école de musique de M. Serra.

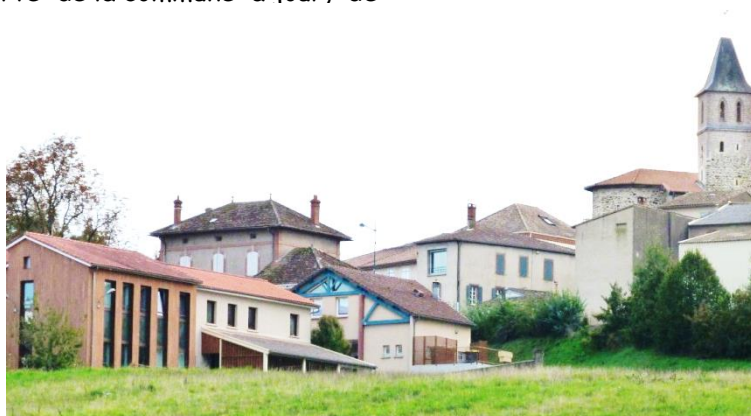
Une autre nouveauté de cette rentrée a consisté en une modification significative de l'itinéraire de la ligne bus F1, afin de desservir les quartiers des Grèzes, de la Combe et de la Bourriatte. Ce secteur, en fort développement et dont la demande est importante, dispose désormais d'un transport collectif régulier pour se rendre dans le centre-ville d'Albi. Une conséquence non négligeable de la modification d'itinéraire est la suppression de l'arrêt de bus anxiogène sur la route du Lézert, remplacée par un arrêt en haut de la côte de Grèzes.

Enfin, nous joignons à cette édition du Petit Cambonnais un plan de ville conçu et édité par la société Infocom. Il était important d'avoir une carte de la commune à jour, de nombreux lotissements ayant été créés depuis l'ancienne carte ; de plus, même si beaucoup d'entre nous utilisent les fonctionnalités des smartphones aujourd'hui, une carte précise permet à chacun de trouver de façon précise les différentes rues de la commune. Un grand merci aux artisans et entrepreneurs de Cambon qui ont joué le jeu, et qui, par leur publicité, ont permis la création de cette carte !

Sarah Laurens

SOMMAIRE

- 1 **Edito**
- 2 **Conseils municipaux**
- 3 **Bienvenue**
- 4 **Les enjeux du PLUI**
- 5 **La vie des associations**
- 6 **La vie à Cambon**





Séance du 20 Septembre

⇒ **Décision du maire**

En prévision du déménagement de la crèche pour travaux d'extension, des aménagements sont nécessaires dans les anciens bâtiments de l'école pour accueillir les enfants provisoirement. L'entreprise SAM Branche est intervenue pour les travaux d'électricité à hauteur de 1 966,8 € et l'entreprise Dubosclard a effectué des travaux de plomberie à hauteur de 2 246,81 €.

Après consultation de différentes entreprises, Mme le maire a signé un contrat de maintenance pour une durée de 3 ans entre la commune et la société SICLI pour toute vérification d'extincteurs et exutoires de fumée de tous les bâtiments communaux pour un montant de 410,42 €.

Une proposition commerciale a été validée pour un montant de 523 € HT avec la société VERITAS pour vérification des installations et équipements techniques.

Mme le Maire a signé un contrat d'entretien des installations de chauffage et de ventilation desservant le groupe scolaire avec l'entreprise Proenergie-Lagrez et Lacroux pour un montant de 1 475 € HT/an.

⇒ **Projet d'aménagement du terrain de BMX.**

M. Alexandre Peller, habitant de la commune, et M. Benoit Curvalle présentent au conseil municipal un projet de **réaménagement du terrain de bosses près du stade de Cambon.**

La région albigeoise manque de terrains destinés à la pratique du BMX, mais également du vélo tout-terrain. La piste de Cambon avait été refaite il y a sept ans et elle a besoin aujourd'hui d'une réfection. De plus, Madame le maire remarque que les enfants du conseil municipal jeunes avaient fait une demande l'année dernière en vue de remettre le terrain en état.

Le pump-track semble une bonne solution de réhabilitation du terrain. Il s'agit d'un espace réservé avec des parcours de bosses et de virages relevés, accessible à une grande majorité de pratiquants.

A. Peller, B. Curvalle ainsi que M. Bonfil sont tous les 3 pratiquants de BMX et leurs compétences diverses (architecture, maçonnerie, conduite d'engins...).../...



.../... les poussent à proposer la réalisation du pump track.

Leur intervention (d'une semaine) sera faite gracieusement, charge à la mairie de fournir le matériel pour lequel un devis a été fait : - location d'une mini-pelle pendant 3 jours pour 979.82 € HT, et d'un rouleau tandem pendant un jour : 245.83 € HT.

Le conseil municipal vote à l'unanimité pour le projet et remercie M. Peller et M. Curvalle pour leur offre.

⇒ **PLUI**

La C2A a prescrit un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) par délibération le 17 décembre 2015. Ce PLUi constituera un document d'urbanisme unique et commun à toutes les communes de l'agglomération. Mme Alran fait un retour sur les premières réunions du COPIL PLUI, pour informer dès à présent les conseillers municipaux.

⇒ **Moustique tigre**

Dans le cadre de la lutte contre les moustiques tigres, « aedes albopictus », la commission permanente du Conseil départemental a décidé de fixer une tarification aux communes de plus de 500 habitants pour leur participation à la mise en œuvre des actions de lutte contre la dissémination du chikungunya et de la dengue. Le 6 août 2016, l'ARS a signalé la présence d'un nouveau cas humain d'arbovirose à Cambon nécessitant une enquête entomologique. Le résultat a été négatif, l'enquête n'a pas été suivie d'une démoustication.

Le Conseil Départemental nous informe par lettre du 3 août de notre participation qui s'établit à 50 % de la dépense, soit 600 €.



Interview de Cécile SATTLER, nouvelle directrice de l'école de Cambon

Pouvez-vous vous présenter et nous expliquer comment s'est déroulée votre arrivée sur Cambon ?



Je suis originaire du Tarn, plus exactement de Puycelsi et j'ai fait mes études à Gaillac puis à Toulouse. J'ai fini mes études dans le département du Nord où j'ai passé le concours pour être institutrice. J'ai ensuite exercé pendant 13 ans dans différentes écoles du département. Les dernières années, j'étais en charge de la direction d'une école près de Cambrai. Et j'enseignais en maternelle.

J'ai obtenu ma mutation dans le Tarn début juillet mais je n'ai eu mon affectation à la direction de l'école de Cambon que le 30 août. Inutile de vous dire que tout a alors été très vite !

Les débuts ont été un peu difficiles, vu la précipitation et la quantité de choses à faire. Je dois m'occuper de la gestion de l'école, qui prend beaucoup de temps, et bien sûr également de ma classe. Heureusement, j'ai été très bien accueillie par toute l'équipe.

Cette équipe a vu quelques nouveaux membres arriver.

En effet, il y a aujourd'hui 5 enseignants en maternelle : Marie Couderc (classe petite et moyenne section) ; Marielle Gautier et Aurélie Carrière (classe moyenne et grande section) et moi-même Cécile Sattler et Olivier Aldebert qui assure mes temps de décharge pour la direction (classe moyenne et grande section).

Et 8 enseignants en primaire : Audrey Blanc (classe de CP), Florence Cascino (classe de CE1), Véronique Grillon et Claire Bouladou (classe de CE1- CE2), Sophie Colombié (classe de CE2- CM1), Caroline Andreau (classe de CM1) Amandine Espiguinha et Claire Bouladou (classe de CM2).

C'est une équipe éducative très dynamique et soudée. Il y a une bonne ambiance de travail.

Et je dois rajouter que nous sommes bien aidés par toute l'équipe des agents municipaux dédiés à l'école.

Que souhaitez-vous développer dans l'école ?

Je souhaite avant tout poursuivre le travail initié par mes collègues. C'est une école qui vit et qui a déjà beaucoup de projets. : travail avec le centre Le LAIT, projet école et cinéma, les chorales, le projet science à l'école, le journal ... et j'en oublie certainement. Nous devons également travailler sur le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Ce plan existe déjà dans l'école mais nous devons l'actualiser.



L'assemblée générale de l'**APE** du 18 octobre a été annulée faute de participants. Elle a été reportée au **17 novembre à 18h30** :

Venez nombreux pour faire vivre l'école de vos enfants.



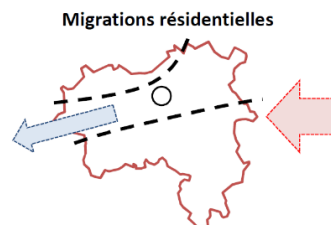
Globalement, il y a trois catégories de personnes qui s'intéressent à ce sujet : les élus (qui souhaitent avoir une vision d'avenir de leur commune), certains propriétaires fonciers (qui souhaitent que leurs terres deviennent constructibles), et les habitants mitoyens d'espaces vierges (qui ne souhaitent pas de nouvelles constructions à côté de chez eux qui pourraient gâcher leur paysage) – autant dire que la plupart des habitants de la commune n'ont qu'une idée très vague de ce qu'est un document d'urbanisme, alors que celui-ci, qu'il soit PLU ou PLUI, a un impact sur l'avenir de la commune ou sur l'intercommunalité, sur l'environnement et ultimement sur vos impôts.

Les 17 communes du Grand Albigeois ont décidé en décembre 2015 de faire un document unique qui s'appliquera à toute l'agglomération. Les objectifs identifiés de ce PLUI sont le développement du territoire, l'aménagement de l'espace, l'habitat et cadre de vie, la mobilité, l'environnement, le changement climatique et l'aménagement numérique tout en respectant Le Grenelle de l'Environnement, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de République) et la loi ALUR (Accès au Logement et l'Urbanisme Rénové).

Le PLU intercommunal est élaboré sous la responsabilité de la communauté d'agglomération de l'albigeois, mais est un document élaboré et co-construit avec les communes. Le comité de pilotage comprend trois membres par commune – vos élus y sont Sarah Laurens, Martine Alran-Rey et Philippe Granier.

Nous sommes en phase diagnostic. L'agglomération albigeoise compte aujourd'hui environ 81 000 habitants et est touchée par trois facteurs :

une croissance démographique en perte de vitesse, un solde migratoire légèrement positif (0.4%) – avec un déficit démographique sur les jeunes actifs, et une croissance du nombre de retraités et d'étudiants. Le « desserrement » des ménages (diminution du nombre de personnes dans un foyer, liée aux divorces, départ des enfants et décès du conjoint) a un véritable impact sur les besoins en logement. En 2012, le nombre



d'habitants par ménage était de 2.02 et est estimé à 1.86 en 2030. L'AUAT (agence d'urbanisme de Toulouse qui nous accompagne sur le PLUI et le SCOT) a estimé qu'il faudrait construire plus de 5 000 logements d'ici 2030 simplement pour accompagner ce desserrement et ne pas perdre de population. L'agglomération voudrait atteindre le seuil de 95 000 habitants en 2030 pour préserver son attractivité. Il faudrait construire environ 7 500 logements pour accueillir ces nouveaux habitants. Le besoin en nombre total de logements est donc estimé à 12 500 pour les quinze prochaines années.

Toutefois, l'Etat a dans son viseur la consommation excessive de ces dernières années du foncier agricole, naturel et forestier. La gageure est donc de trouver un moyen d'accueillir ces nouvelles populations en réduisant notre consommation d'espace, que ce soit par renouvellement ou intensification urbaine, en comblant les dents creuses, en faisant du logement collectif et en réduisant la taille des parcelles.

Le diagnostic traite aussi du foncier économique et commercial, ainsi que des déplacements. L'agglomération a délégué à la Chambre d'Agriculture le diagnostic agricole. Enfin, un Plan Paysage a été réalisé par le cabinet Folléa-Gautier (subventionné par le ministère de l'environnement) dont le programme d'actions sera intégré au PLUI.

Nous sommes en marche forcée jusqu'à l'approbation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui doit absolument être débattue en mars 2017 ; après nous avons jusqu'en 2019 pour terminer le document.

La vie des associations

Crèche Pirouette Galipette

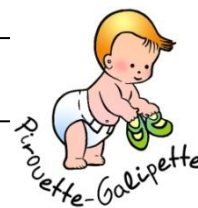
La crèche Pirouette Galipette de Cambon organise sa Bourse aux Jouets !

La crèche Pirouette Galipette accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, régulièrement, occasionnellement ou en urgence. Créée il y a plus de 20 ans, elle est gérée par une association de parents bénévoles sous l'égide de la Fédération Familles Rurales du Tarn.

Chaque jour 25 enfants en moyenne viennent jouer, chanter, crier, sauter, danser, dessiner et apprendre à la

crèche de Cambon. Ils s'initient même au langage des signes et reçoivent parfois la visite d'une réflexologue. La crèche prône le maternage proximal en favorisant l'allaitement maternel et en pratiquant le portage en écharpe. Elle accepte aussi les couches lavables !

Afin de récolter des fonds pour l'achat de jouets, mobilier et matériel pédagogique, la crèche organise une Bourse aux Jouets, Vêtements d'Enfants et Matériel de Puériculture le **Dimanche 27 Novembre 2016 à la salle des fêtes de Cambon, de 8h à 18h.**



Venez nombreux faire des heureux à l'approche de Noël et aider Pirouette Galipette à améliorer le quotidien de ses petits bouts de chou !



Renseignements et réservations au 06 50 17 42 07.

Les Blés d'Or



Tous connectés.

Le monde numérique est devenu implacable – tout se fait sur internet ou quasiment. Ce qui ne cesse de décourager nos aînés qui n'ont pas grandi avec un ordinateur, et qui n'ont pas eu l'occasion d'en apprendre les rudiments. Ce constat a sauté aux yeux de l'association « Génération Mouvements » qui a sollicité l'un de ses membres pour y remédier.

Michel Marty s'est porté volontaire. Il est



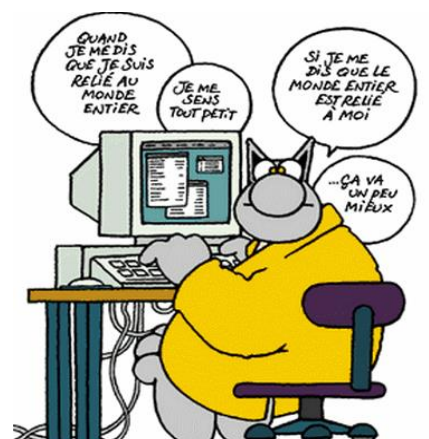
particulièrement qualifié : depuis 1985, il a enseigné les mathématiques et l'informatique au Lycée Rascol, puis à l'Université Champollion.

Retraité depuis une dizaine d'années, il retrouve le harnais, mais pour améliorer la vie des autres retraités de Cambon, non seulement en leur apprenant parfois à se servir d'un ordinateur, mais surtout pour apprendre à naviguer sur le Web, et y faire leurs déclarations en tous genres.

Génération Mouvements a sollicité l'aide de la mairie pour

l'accès à Internet ; la commune s'est engagée immédiatement et a fait installer une box internet à ses frais, tant cette activité paraît utile et même indispensable.

Bon travail à Michel Marty et nos aînés !





Commémoration

Vous êtes conviés à vous rassembler autour du monument aux morts le samedi 12 novembre à 17h pour commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.



Les associations

Le 15 septembre a eu lieu à la mairie, la réunion des présidents d'associations. Cette réunion permet aux associations de présenter leurs manifestations, leur nouveau bureau, leurs projets et éventuellement leurs attentes. C'est également l'occasion pour les associations de réserver la salle polyvalente ou omnisport pour leur manifestation.



Les aînés

Le CCAS de la commune (Centre d'Action Social) propose un après-midi festif aux aînés de la commune le 17 décembre. Les participants pourront assister à une pièce de théâtre en occitan produit par le Foyer de Cunac avant de partager un verre de l'amitié.

Bienvenue

Nous souhaitons la bienvenue aux sept familles qui ont emménagé pendant l'été dans les appartements réalisés par le PACT du Tarn dans les locaux de l'ancienne école maternelle.



Voeux

Le samedi **28 janvier 2017**, les cambonnais sont conviés à assister aux vœux du Mme le maire qui se dérouleront à la salle polyvalente à 11h30.

Téléthon

Comme l'année dernière, le CCAS de Cambon organise une randonnée ouverte à tous le 3 décembre avec participation qui sera reversée au Téléthon. Toutes les associations sont invitées à enrichir la journée.



Listes électorales

2017 connaîtra deux scrutins :

- les présidentielles (1er tour : 23 avril et 2nd tour : 7 mai)
- les législatives (1er tour : 11 juin et 2nd tour : 18 juin)

Pour voter aux élections présidentielles et législatives en avril et juin 2017, **il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.** *Pensez-y, notamment si vous avez déménagé récemment.*

Comment s'inscrire ?

- Soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées,
- Soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par www.service-public.fr

À savoir : à 18 ans, l'inscription est automatique si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans. Les nouvelles cartes d'électeurs sont envoyées par courrier au début du mois de mars 2017.

Publication de la commune de Cambon

4 place de la mairie – Tél. 05 63 53 00 00 – Fax. 05 63 53 03 56 – Email. : mairie.de.cambon@wanadoo.fr

Site Internet : www.cambondalbi.fr

Directeur de la publication : Sarah Laurens – Rédaction et mise en page : Commission communication

Impression : Octobre 2016 – Tirage : 900 exemplaires